

Mémoire par Lise Therrien dans le cadre du BAPE à Malartic sur le projet d'extension de la mine Canadian Malartic avec une déviation de la route 117.

Le 28 juin 2016.

Monsieur le président André.

Contexte de la rédaction.

Née à Malartic et citoyenne durant de nombreuses années, j'ai habité du printemps 1987 au printemps 2015 dans le secteur 2 tout près du projet d'exploitation minier actuel au Sud-Est de la ville. Mon fils y a grandi et je suis toujours propriétaire du domicile du 101-103 St-Louis. Je loue la propriété actuellement, pour essayer de sauver ma valeur marchande et ne pas tout perdre. Les propriétés ne se vendent pas dans notre secteur au prix du marché aussi près d'une minière de cet envergure et pour moi ça va à l'encontre de mes principes de transférer mes problèmes de voisinage à un nouveau propriétaire.

Il y a 1 an j'ai choisi de vivre à la campagne à Rivière-Héva dans une résidence qui ne m'appartient pas pour retrouver la quiétude dans la nature après 5 à 6 ans à subir des nuisances importantes (Poussières, bruit, vibrations...), d'où un stress fort élevé. Mon implication citoyenne de presque autant d'années n'a pas donné à ce jour avec, tout un comité, de résultats significatifs pour essayer de retrouver un havre de paix à Malartic ou ailleurs. Que de temps perdu à réclamer des droits et à essayer d'être considéré !

Je viens de prendre ma retraite du réseau de la santé et je voulais retrouver l'accalmie qui me permet de mieux vivre et que j'ai connu à Malartic avant les débuts des nouvelles exploitations minières à ciel ouvert par Osisko et maintenant Agnico/Yamana.

Malartic, bien que qualifié trop souvent de Ville Minière n'a pas connu d'exploitation minière de proximité durant de nombreuses années et beaucoup plus que 30 ans puisque les « slammes », parcs à résidus miniers, avaient eu le temps de se reboiser au bénéfice de citoyens qui aimaient y faire des activités récréatives et pour le bien-être de la faune.

L'impact d'un tel projet sur ma vie, un cauchemar.

Ce projet actuel et à venir, sans normes adaptées à la proximité, avec dépassements des normes actuelles, avec la reconnaissance de la minière qui avoue occasionner des nuisances même sous les normes, ne peut pas y remédier et de plus qui décrit dans l'étude d'impact les nombreuses nuisances du projet de développement à venir sur plusieurs années, est un cauchemar pour une citoyenne comme moi ayant vécu les nuisances et appréciant le calme de la nature pour un ressourcement complet.

Ces dérangements au quotidien m'ont stressée, m'ont réveillée la nuit. Je n'ai jamais eu de problèmes de sommeil antérieurement et maintenant non plus depuis que c'est calme à nouveau sur le territoire de Rivière-Héva. J'en étais venue à souhaiter la pluie, le vent, la tempête pour ne pas les entendre exploiter la nuit. Et que dire des citoyens qui dorment de jour, des enfants et adultes qui nécessitent des siestes pour des raisons de récupération

comme les accidentés en récupération, les gens qui souffrent de maladies incurables ou qui viennent de vivre une chirurgie et autres ? Quel manque de respect envers les citoyens de proximité de la mine à Malartic; pourtant nous faisons aussi partie de la population et payons également une juste part de taxes ; celles-ci n'ayant jamais été rajustées à la baisse à cause de telles nuisances, elles ont plutôt augmenté. J'ai aussi dépensé une portion de mon salaire dans ma ville et mes locataires à l'étage en ont fait autant.

Sommes-nous des citoyens de deuxième classe ?

Bien que n'importe quel dynamitage à proximité n'est pas une normalité et me dérange, ils m'ont fait peur par de nombreux dynamitages excessifs. Ma maison a tremblé de toutes les façons d'où de nouvelles fissures sur la structure ancienne. Mes locataires à l'étage m'ont fait part de leurs inquiétudes.

Les nuisances des opérations minières m'ont, par ricochet, empêché de jardiner tranquillement et me reposer dans ma cour qui n'est plus du tout pour moi un havre de paix et qui est enduite d'une poussière excessive, du jamais vu avant sur mon terrain.

Insidieusement j'ai perdu tout le bien-être d'un chez soi.

J'y ai souffert de nombreuses sinusites que j'ai traitées très souvent durant ma vie de proximité avec la mine et que je n'ai plus du tout à la campagne, alors ce ne sont sûrement pas des allergies saisonnières ! Et que dire du stress ressenti, de la colère face à un voisin qui pollue l'environnement et dérange de toute sortes de façon sur 24 heures et trop souvent.

C'est tout un quartier qui est pris en otages de toutes sortes de façons flagrantes et subtiles et les citoyens n'ont pas de retour juste et équitable sur une valeur de revente de maison qui leurs permettent de se relocaliser décemment dans un secteur de Malartic ou ailleurs selon leurs désirs.

C'est aussi pour moi une nouvelle perspective visuelle épouvantable au Sud et à l'Est de Malartic avec ces collines grisâtres qui font compétition au clocher de l'église et un désastre écologique qui ne sera pas rétabli avant plusieurs générations de vie dans le secteur et qui peut contaminer les eaux souterraines avec un impact fluvial fort destructeur. Une seule erreur ou une seule fissure souterraine et les dommages seront irréversibles pour de nombreuses années et sur un grand territoire.

Le confinement du quartier par des murs verts n'est pas une solution efficace pour les poussières et le bruit, bien démontré à ce jour dans la proximité actuelle et protège fort peu de l'exploitation minière. C'est pour moi un manque de raffinement paysager malgré l'aménagement de la promenade et du parc, qui sont nommés ZONE TAMPON; de plus

ces lieux accueillent des familles complètes et permettent un regard sur la mine par le belvédère. Le musée minier et la bibliothèque sont collés sur ce périmètre de sécurité. L'angle du mur actuel ne permet pas non plus aux arbres de croître normalement.

Et maintenant ils veulent les poursuivre à l'Est en un premier muret pour la route et un deuxième pour la minière, une autre barricade inefficace avec toujours des citoyens à proximité des opérations ! Insensé à mon avis !

Je me suis impliquée il y a 4 ans avec d'abord le Comité de quartier à l'est de Malartic et qui s'est élargi à l'ensemble des citoyens au Sud de la voie ferrée. Je ne suis pas la seule à penser ainsi et plus d'un sondage en témoigne. Nombreuses furent les rencontres avec les minières en présence de la municipalité, le comité de suivi, la santé publique etc. pour obtenir gain de cause et cela se poursuit toujours. Le citoyen n'a pas le pouvoir de décider pour lui-même et l'entourage lui offre des aberrations qui usurpent ses biens et ses droits.

N'oublions pas non plus la fracture sociale accentuée et les qualificatifs odieux envers les citoyens impactés qui pourtant défendent leurs droits tout simplement.

Pourquoi investir partout à Malartic et pas sur la Santé et le Bien-Être des citoyens impactés ? L'odieux en 2016 au Québec à Malartic. La minière occasionne toutes les nuisances et une grande portion de ce qu'il ne prétende pas occasionner (tel la circulation routière de tous leurs employés et des sous-contractants qui livrent souvent des produits et des matières dangereuses chez eux) et ce sont les citoyens qui se débattent indûment pour faire reconnaître leurs droits.

Où est la justice et l'équité sociale tant louangées dans les écrits au Québec ?

De nombreuses promesses nous ont été faites avec peu de résultats et les revendications citoyennes ont été banalisées par plusieurs. Posons-nous les questions suivantes : Est-ce pour économiser du temps et sauver une fortune aux actionnaires, est-ce pour permettre à tous ceux qui s'occupent de la cause des citoyens sans que le citoyen soit vraiment au centre des décisions, d'augmenter leur fortune ? Qui ne vit pas dans le secteur voudrait y vivre avec de tels conditions ? Qui veut investir dans un tel quartier ?

C'en est assez car pour moi, c'est de l'injustice sociale de haut niveau.

Projet inacceptable dans ces conditions à Malartic :

Les paragraphes précédents décrivent un vécu inacceptable pour moi et d'autres citoyens de proximité du projet minier actuel et à venir. Pourtant tous les citoyens que j'ai rencontrés ne sont pas contre l'économie, au contraire et moi non plus mais avant d'accepter une extension du projet, il y a des conditions à mettre en place pour la santé citoyenne. Voici quelques idées et c'est très incomplet :

- 1- Il n'y a pas de normes de proximité et les normes actuelles sont inacceptables pour les citoyens de proximité et à différents niveaux pour tous les citoyens de Malartic. Des normes adaptées et respectées sont une exigence maintenant et dans un futur

immédiat . De plus la minière a déjà de nombreuses infractions avec les normes non adaptées. Celles-ci serviraient également à d'autres projets du même genre au Québec et au Canada.

- 2- Le principe d'une zone tampon est à mettre de l'avant à Malartic afin que les citoyens de proximité puissent se relocaliser adéquatement et avec les moyens financiers qui permettent d'assurer le paiement des dépenses inhérentes à un nouveau domicile.
- 3- Avec une telle proximité, il y a prétention de penser qu'avec même les meilleures technologies en 2016, les travailleurs miniers puissent contrôler les nuisances d'un projet de cet envergure. Cela fait 6 ans qu'ils nous disent essayer et malgré tous ces efforts, c'est en vain. Ajuster vos décisions sur la réalité actuelle et non du futur.
- 4- Les mesures de certaines poussières nuisibles à la Santé humaine, ne sont pas faites en entier. Il va de soi que la santé animale et autre peut aussi être en danger. L'évaluation des risques n'est pas complète et devrait être complétée avant l'extension. L'Agence de la Santé a émis des recommandations claires pour la santé citoyenne et aimerait des mesures additionnelles dont les PM10 mais cela tarde à s'installer et ça fait des années que ce sujet est discuté dans les différents comités.
- 5- Le Conseil Municipal doit jouer un rôle approprié dans ce dossier et cesser de noyer le quartier impacté dans le reste de la ville. Il doit développer pour accueillir les citoyens qui voudraient demeurer à Malartic. Les infrastructures ne sont pas là actuellement pour accueillir les propriétaires et locataires qui souhaiteraient se réinstaller dans le secteur Nord-Ouest.
- 6- Un protocole d'acquisition, de relocalisation et d'accommodements qui rend justice et est équitable pour tous sans augmenter la fracture sociale par des clauses discriminatoires. Nous attendons la deuxième version avec impatience après tous les commentaires citoyens et d'expertise choisis par le comité et indépendant pour les citoyens impactés émis récemment. Nous espérons le commenter à nouveau avant l'acceptation compte-tenu que les citoyens impactés dont je fais partie, n'y sont pas représentés.

Pas d'autorisation sans conditions préalables avant le début de la deuxième phase :

À mon avis, tous les impacts négatifs sont déjà vécus avec un impact important à la Santé et les dommages aux structures sont déjà faits sans preuves scientifiques (Dynamitage 2016 avec vibrations et surpression sur des structures des années 40 et 50.)

La deuxième phase pourrait se poursuivre si les conditions gagnantes de cohabitation sont respectées.

Comme citoyenne je suis prête à céder l'espace à la Minière, en leur vendant ma propriété avec valeur de remplacement et compensations, incluant celles à la Santé, afin de retrouver la quiétude d'un domicile qui sera mien. Plusieurs citoyens abondent dans le même sens. Je ne veux pas être exclus du Guide de Cohabitation pour l'acquisition sous prétexte que je ne

demeure plus à Malartic. J'ai investi beaucoup à Malartic , je continue à y investir et c'est mon droit que ce soit reconnu. Les propriétaires de logements contribuent à l'économie de cette ville.

Ce n'est pas rien de quitter un domicile, un quartier, son patrimoine mais le souvenir reste et ce sera plus serein et sain. C'est aux citoyens de décider et non aux différentes instances en place.

La Santé, rien n'est plus précieux et il y a tous les âges dans ce quartier de proximité. Permettez à tous, dont ces jeunes familles, une assurance environnementale à la santé, le confort du domicile et la récupération des investissements pour une meilleure santé financière.

Je compte sur vous pour des recommandations qui partent des « citoyens » et non à l'inverse. N'oublions pas que c'est une minière collée sur la ville et mettons fin au laboratoire humain de proximité.

Je vous demande d'intercéder auprès de notre gouvernement afin que la justice sociale soit rétablie à Malartic, **avant d'accepter le début de la 2^{ième} phase.** Il faut que les citoyens impactés sévèrement retrouve la quiétude, la santé, un chez soi chaleureux, sans poussières excessives, vibrations importantes et bruit incessant.

Vous remerciant de votre écoute attentive et de vos considérations dans la suite de ce dossier qui touche la Santé tant convoitée.

Lise Therrien

Pour me rejoindre : Tel : XXXXXXXXXX

